

# Saint-Georges Infos

Bulletin municipal n° 55

Juillet 2016



[www.saint-georges-de-luzencon.fr](http://www.saint-georges-de-luzencon.fr)



# Edito

Le 3 Juin dernier, sous un soleil radieux, notre commune a eu l'honneur de recevoir un membre du gouvernement, Mme Pascale Boistard, Secrétaire d'Etat chargée des personnes âgées et de l'autonomie. Visite qui fait suite à l'invitation de M. Haon, Président de l'Union des Mutuelles Millavoises.

Une manifestation qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale avec tout le respect que l'on doit à un représentant de l'Etat.

Cette présence gouvernementale n'est pas anodine ; elle montre l'intérêt porté à tout concept qui apporte, en partie, une réponse au vieillissement des populations en milieu rural.

Mes remerciements à l'U.M.M. et à son Président pour cette réalisation novatrice au cœur de notre village.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux locataires du Vill'âge Bleu et une retraite agréable et active.

L'été arrive timidement, profitez bien, tous, de la saison estivale !

*Le Maire,*  
**Gérard PRETRE**



## SOMMAIRE

- AGENDA DES FESTIVITES : p. 3
- VIE COMMUNALE : p. 4-12
  - FINANCES
  - TRAVAUX
  - MILLAU OUEST / INAUGURATION DES JEUX
  - GESTION DES DECHETS
  - AGENCE POSTALE COMMUNALE/ST-GEORGES
  - VILLAGE TOURISTIQUE / ETAT-CIVIL
- VIE ASSOCIATIVE : p. 13-21
- INAUGURATION VILLAGE BLEU : p. 22
- LES BREVES DU VILLAGE : p. 23
- BLOC NOTES : p. 24

# Festivités

## Quelles animations pour cet été...

**JEUDI 14 JUILLET 2016**

COMMEMORATION REPUBLICAINE au monument aux morts,  
suivie d'un APERITIF dans les jardins de la Mairie

### CONCERT DUO : CAFE COM LEITE & DAS KAPITAL « Kind of Red »

20/07/2016 à partir de 19h - La Placette en fête



Luz'Arts s'associe à l'OT, à Millau Jazz Festival et à la Mairie pour faire une nouvelle fois « Jazzer » la placette. **Deux concerts, un repas.**

DAS KAPITAL : Hasse Poulsen guitariste danois, Daniel Erdmann saxophoniste allemand et Edward Perraud batteur français inventent une musique d'avant-garde (d'essence prolétarienne) qui progresse avec détermination dans le sens de l'Histoire, foncièrement internationaliste (« Improvisateurs de tous les pays, unissez-vous ! »), totalement apatride et résolument universelle. Ils créent sur scène un véritable manifeste où le groove et le swing sont bien présents.

**Daniel Erdmann** (Allemand) saxophone / **Hasse Poulsen** (Danois) guitare / **Edward Perraud** (Français) batterie.

**JEUDI 28 JUILLET 2016** – Salle des fêtes  
QUINE LUZ'ART



**DIMANCHE 31 JUILLET 2016** – Salle des fêtes

REPAS DE LA CHASSE  
Organisé par l'ACCA

**LUNDI 8 AOUT 2016**

« CLEMATITE » Duo chante BREL et PIAF  
Organisé par la Mairie



**JEUDI 18 AOUT 2016** – St-Geniez-de-Bertrand

« YANIN SAAVEDRA » Trio musique mexicaine-argentine  
Organisé par la Mairie



**SAMEDI 27 – DIM 28 AOUT 2016** – Stade Municipal  
JAMS  
Organisé par L'ECHO DES AVENS

**SAMEDI 10 – DIM 11 SEPTEMBRE 2016** – Parking Salle des fêtes  
FESTIVAL DE LA B.D.  
Organisé par LUZ'ARTS

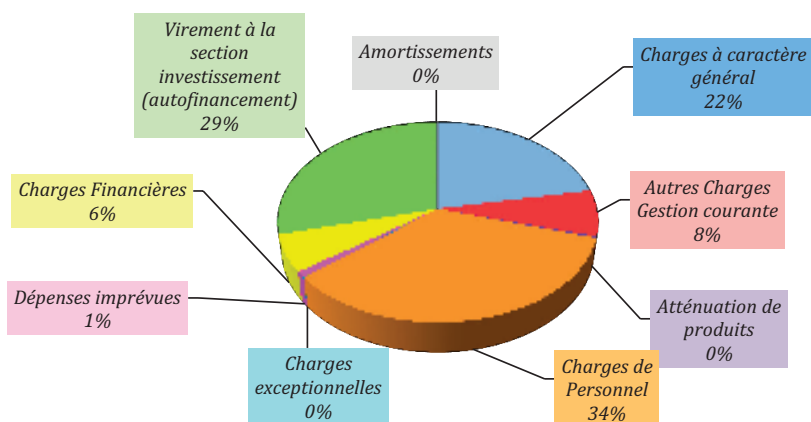


**SAM 24 – DIM 25 SEPTEMBRE 2016**  
100 KMS MILLAU



**DIMANCHE 4 DECEMBRE 2016** – Salle des fêtes  
« REVE DE SABLE » avec la Compagnie YTUQUEPINTAS  
Coproduit par la Mairie et Théâtre de la Maison du Peuple

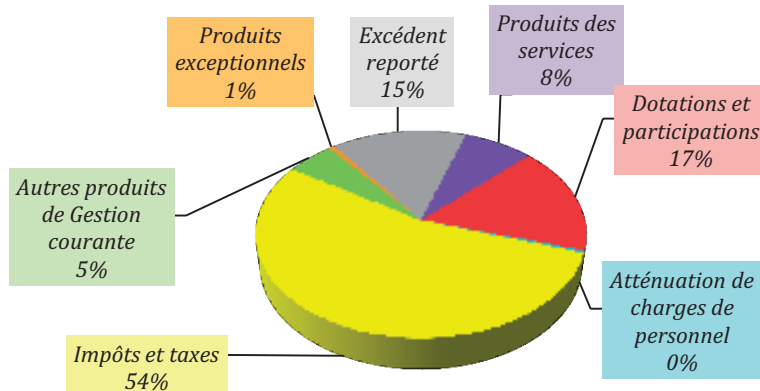
## Fonctionnement Dépenses



Dépenses	€
Charges à caractère général	354 148
Autres Charges Gestion courante	120 000
Atténuation de produits	4 000
Charges de Personnel	553 500
Charges exceptionnelles	1 000
Dépenses imprévues	15 000
Charges Financières	97 000
Virement à la section investissement (autofinancement)	465 154
Amortissements	4 000
<b>Total</b>	<b>1 613 802</b>

Recettes	€
Produits des services	126 300
Dotations et participations	271 300
Atténuation de charges de personnel	5 000
Impôts et taxes	872 148
Autres produits de Gestion courante	87 000
Produits exceptionnels	10 000
Excédent reporté	242 054
<b>Total</b>	<b>1 613 802</b>

## Fonctionnement Recettes



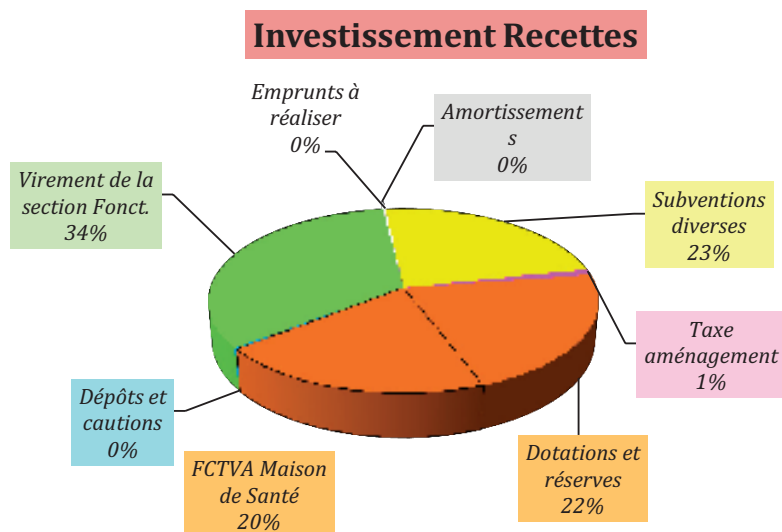
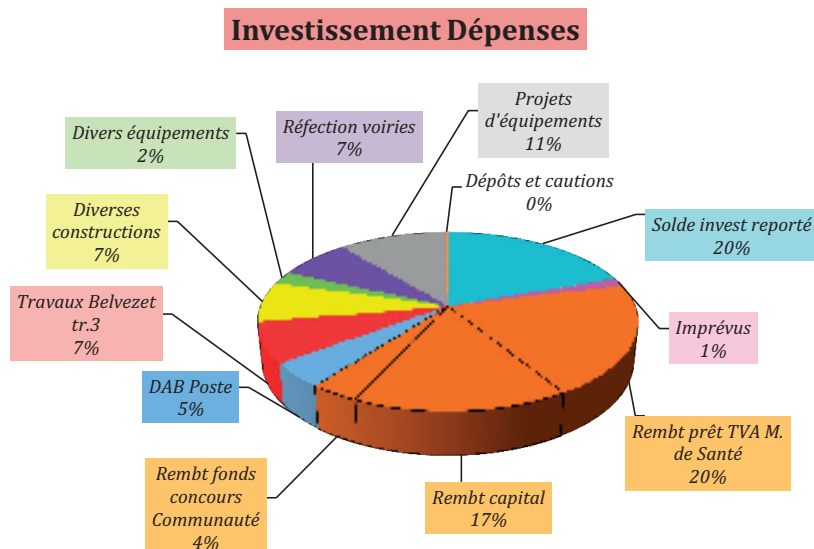
## Fiscalité Locale

	Taux 2015	Taux 2016	Evolution 2015/2016
Taxe d'Habitation	14.47	14.47	0 %
Taxe Foncière sur le bâti	22.10	22.10	0 %
Taxe Foncière sur le non bâti	93.23	93.23	0 %

Le conseil municipal a souhaité maintenir les mêmes taux d'imposition que l'année dernière, permettant de dégager ainsi un autofinancement représentant 29 % des dépenses de fonctionnement).



Dépenses	€
Solde invest reporté	271 541
Imprévus	20 000
Rembt prêt TVA M. de Santé	280 000
Rembt capital	218 300
Rembt fonds concours Communauté	50 000
DAB Poste	62 000
Travaux Belvezet tr.3	100 470
Diverses constructions	102 000
Divers équipements	30 986
Réfection voiries	100 798
Projets d'équipements	150 000
Dépôts et cautions	2 885
	<b>1 388 980</b>



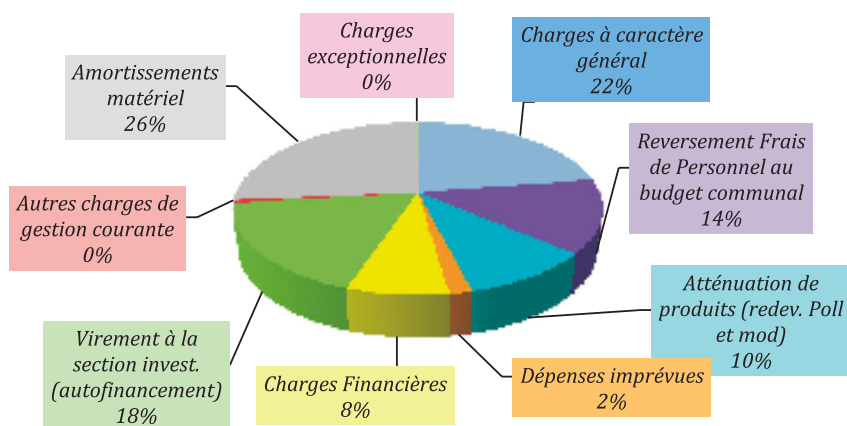
Recettes	€
Subventions diverses	322 900
Taxe aménagement	15 000
Dotations et réserves	299 041
FCTVA Maison de Santé	280 000
Dépôts et cautions	2 885
Virement de la section Fonct.	465 154
Amortissements	4 000
Emprunts à réaliser	-
	<b>1 388 980</b>

Malgré les subventions diverses attendues, notamment au titre des inondations de 2014, les dépenses d'investissement prévisionnelles restent raisonnables.

La commune maîtrise son endettement et aucun emprunt ne sera contracté en 2016.

Certains projets d'équipements pouvant améliorer les services à la population sont actuellement à l'étude.

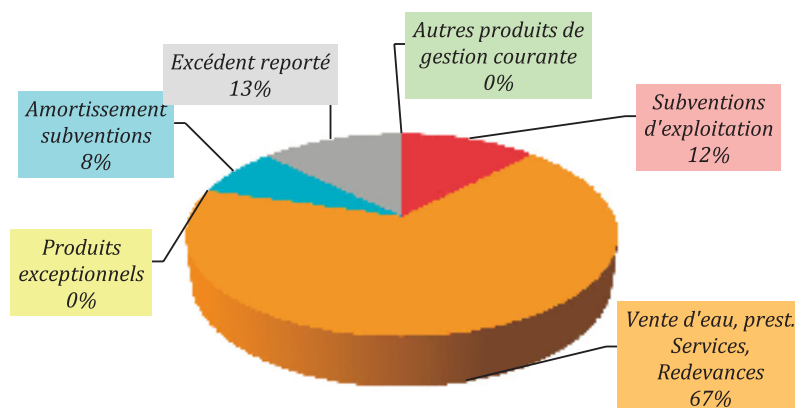
## Fonctionnement Dépenses



Dépenses	€
Charges à caractère général	130 400
Reversement Frais de Personnel au budget communal	80 000
Atténuation de produits (redev. Poll et mod)	57 000
Dépenses imprévues	10 000
Charges Financières	43 500
Virement à la section invest. (autofinancement)	103 711
Autres charges de gestion courante	2 600
Amortissements matériel	153 127
Charges exceptionnelles	500
<b>Total</b>	<b>580 838</b>

Recettes	€
Subventions d'exploitation	71 256
Vente d'eau, prest. Services, Redevances	390 000
Produits exceptionnels	500
Amortissement subventions	44 816
Excédent reporté	74 166
Autres produits de gestion courante	100
<b>Total</b>	<b>580 838</b>

## Fonctionnement Recettes



## Analyse de la section d'exploitation

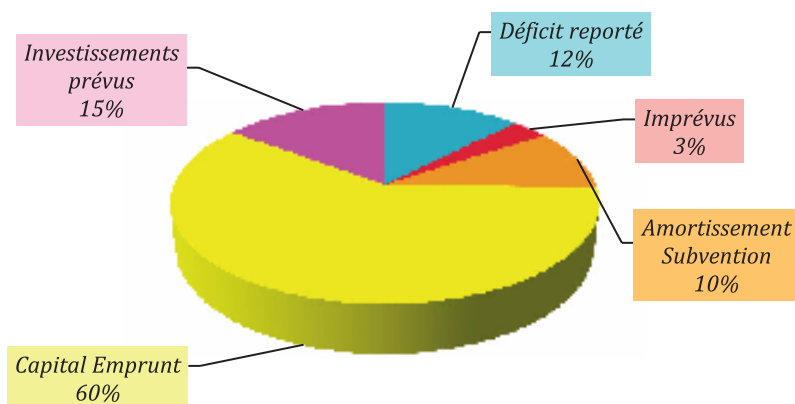
L'année 2016 est une année particulière puisque nous n'avons pas de recul suite à l'arrêt de la collecte de lait lié au départ de la Société Fromagère et à son impact budgétaire, tant sur les recettes que sur les dépenses d'exploitation.

Globalement, nous avons diminué le budget d'exploitation de presque 6% par rapport à 2015.

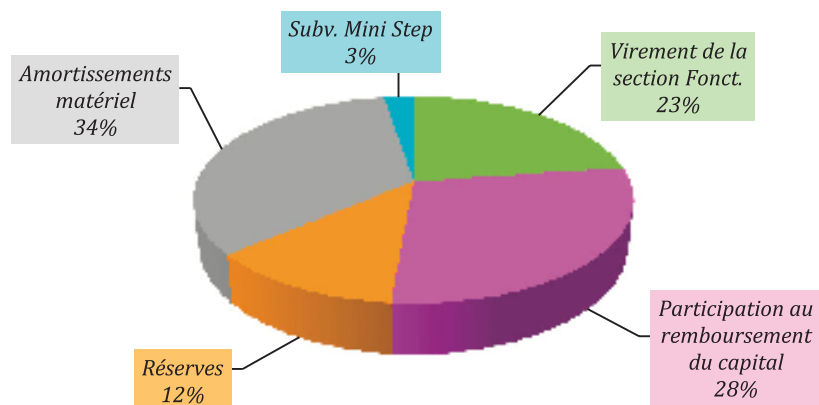


Dépenses	€
Déficit reporté	56 143
Imprévus	15 000
Amortissement Subvention	44 816
Capital Emprunt	271 030
Investissements prévus	67 705
	<b>454 694</b>

## Investissements Dépenses



## Investissement Recettes



Recettes	€
Virement de la section Fonct.	103 711
Participation au remboursement du capital	129 913
Réserves	56 143
Amortissements matériel	153 127
Subv. Mini Step	11 800
	<b>454 694</b>

## Analyse de la section d'investissement

Parallèlement, nous avons augmenté de 6 % le budget d'investissement, grâce à l'autofinancement dégagé par la section d'exploitation qui est supérieur de 2% par rapport à l'exercice précédent.

Les investissements prévus correspondent notamment à l'enfouissement des réseaux humides pour le quartier du Belvêzet.



Les travaux de réhabilitation dans la rue Belveze sont maintenant en cours de réalisation.

Le but des travaux :

- La dissimulation dans le sol des réseaux ERDF.
- La suppression des poteaux EDF disgracieux.
- La mise aux normes de l'éclairage public avec remplacement des équipements.
- La reprise par le personnel communal des branchements d'eau potable avec le déplacement des compteurs (compteur dont le relevé doit pouvoir être réalisé sans pénétrer dans les lieux privés).
- La réfection de la voirie et des trottoirs.

Ces travaux effectués sur trois années (budgets mairie et SIEDA 2014, 2015 et 2016), clôtureront la réhabilitation des lotissements vétustes de la rive gauche du village.

Le remplacement systématique des tuyaux de branchement d'eau potable.

Cet hiver le personnel communal s'est consacré aux travaux de réhabilitation du premier étage de la mairie.

L'ancien cabinet dentaire et le bureau de l'ADMR se sont transformés en appartement T4.

Les anciens cabinets des généralistes et des infirmières deviendront eux, à terme, bibliothèque, salle d'exposition et salles pour des associations.



Mise en place de deux nouvelles structures au niveau de l'aire de jeux pour nos petites têtes blondes (Le pont de singe a été financé par l'Union des Mutuelles Millavoises)

Quelques aménagements dans la rue du Moulin (hameau de St-Geniez).





Remplacement par le personnel communal sur 70 mètres d'un réseau pour l'évacuation des eaux pluviales du hameau de Lavencas et du lieu-dit Les Tilleuls.



Travaux de maintenance sur les pompes du pompage de Luzençon



Réfection de la station d'épuration 10 Eq/Ha de Linas.



Réalisation d'un programme d'entretien et de réparation des routes communales avec l'application de 75 tonnes d'enrobé projeté.

Les voiries concernées sont les suivantes : hameau de Craissac, routes de Bel-Asile, Cabanous et Jarnac, les rues Terrefort, Potiers, Mayres, une partie de la rue Levers et Palières, les avenues Pré de Vabres et Bernard Potier, les impasses Malabane, Bimet et Puech.

## Travaux prévus pour le second semestre 2016

- La réfection de la voirie et des trottoirs rue Belveze.
- L'installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques.
- La réalisation d'un chantier commun SNCF/MAIRIE afin de canaliser les eaux de ruissellement qui parasitent le chemin des rivières.
- La reprise du mur en pierre sur la chaussée du stade.
- La réfection des voiries impasse du Surlouloc et Les Terrasses de Mayres.
- La réfection de la voirie de la rue du château (hameau de St-Geniez)
- Le remplacement de luminaires vétustes et énergivores rues des Potiers et des Reyllous
- La création d'un canal de dégrillage des eaux du ruisseau des Combes.
- Le remplacement du système de traitement de la station de Sérals (mise aux normes)
- La réfection de l'eau et de l'assainissement rue de la Tour de Jacques.
- La suppression de la station d'épuration de Craissaguet (réalisation d'un collecteur de 700 m afin de permettre le raccordement du hameau à la station du village)



# MILLAU OUEST



Initialement appelé Vergonhac 2, le parc d'activités économiques, situé sur le plateau du « Massif de Gibert » en bordure de la RD 992, est désormais dénommé « Millau Ouest ».

A 3 km du Viaduc, cette extension de la zone de Vergonhac a été réalisée grâce à l'acquisition par la Communauté de Communes de 16,5 hectares dont 9 hectares sont aménageables sous forme de grands îlots qui peuvent être découpés à la demande. Les travaux ont débuté au mois de mars et la livraison des premiers terrains aura lieu à la fin du deuxième semestre 2016. Cet aménagement permettra de mettre à disposition d'ici la fin de l'année, une surface de 64.150 m<sup>2</sup> commercialisable en dix, voire douze lots.

Situé en bordure de l'axe Millau-Saint-Affrique, ce parc d'activités sera complémentaire aux deux autres parcs, Millau-Viaduc 1 et 2, en répondant notamment aux exigences de traitement de rejets d'entreprises agroalimentaires.

Par ailleurs, il constituera une zone de repli pour les entreprises actuellement implantées sur Vergonhac et qui ont subi les fortes inondations de novembre 2014. Deux d'entre-elles, l'atelier de Julien H et Bleu de Chauffe, spécialisées dans la création, la fabrication et la distribution d'articles de maroquinerie haut de gamme, ont fait part de leur intention de s'y installer. Elles seront les premières à occuper cette zone.

De nombreuses autres entreprises ont émis le souhait de s'y implanter, les différentes demandes sont aujourd'hui à l'étude. Le montant global de l'opération, études et travaux, s'élève à 2.200.000 euros HT.

Des demandes de subventions ont été faites auprès de l'Etat (20 %) et de la Région (10 %).



## INAUGURATION DES JEUX

La crue avait dévasté le jardin d'enfants. Nos chers bambins avaient perdu certaines de leurs attractions, emportées par les eaux. Les employés municipaux avaient réparé au plus vite. C'est fin mars qu'ils ont pu installer les nouveaux jeux.

Le jour de l'inauguration c'était un vrai plaisir de voir ces chérubins tester cabane et toboggan, ainsi que la passerelle, offerte par l'Union des Mutuelles Millavoises. Sirop, fouaces et bonbons ont clos cette sympathique manifestation, durant laquelle quelques flocons de neige se sont invités pour la plus grande joie des enfants.

Ce jardin est prêt à accueillir enfants et parents, mais une fois de plus il est désolant de constater que dernièrement quelques énergumènes ont trouvé amusant de casser l'un des jeux des enfants. Ainsi le dauphin s'est vu complètement éventré. Devant une telle bêtise on ne peut que rester à la fois atterré et rageur.





# ST-GEORGES VILLAGE TOURISTIQUE



Ce label a été obtenu en 2015 suite au dossier déposé auprès de la communauté des communes qui a la compétence tourisme. Même si le village est loin des gorges du Tarn, il a néanmoins des atouts pour accueillir les touristes potentiels tels que des hébergements de qualité comme les gîtes, les villages de vacances, des fermes auberges et de nombreuses animations y sont organisées tout au long de l'année.

Notre commune avec ses paysages est propice aux balades dans la campagne façonnée au fil des temps avec ses causses et sa vallée sereine. Beaucoup de chemins nous font découvrir Luzençon, Ménasclé, le Viaduc de Millau, des vues sur Peyre, St-Geniez avec les chemins de M. Clapassou, le Larzac, Sargel..., cela est bien sûr possible grâce à la bienveillance de certains propriétaires terriens qui permettent les passages de sentiers.

Voilà bien des ingrédients pour retenir un tourisme familial. Pour cela la mairie a aménagé un panneau de renseignements pour les randonneurs sur le parking de la Poste avec les circuits, les services (santé, resto, commerces), les hébergements. A terme nous proposerons 7 circuits sur la commune avec les sentiers patrimoniaux déjà existants de M. Clapassou à St-Geniez. Les 3 circuits réalisés sont disponibles sur le site internet de la commune ou au bureau d'accueil.



## LE BUREAU DE POSTE DEVIENT AGENCE POSTALE COMMUNALE

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016, afin de préserver et de maintenir sur la Commune ce service, le bureau de Poste actuel ferme, et l'agence postale Communale ouvre. Elle sera transférée dans les locaux du secrétariat de la Mairie, et les services seront assurés par les agents administratifs communaux.

Les modalités et les horaires d'ouverture au public seront communiqués ultérieurement à chacun d'entre vous.

Le distributeur automatique de billets (DAB) n'est pas supprimé.

Il fonctionnera jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2016. Ce service sera interrompu uniquement pour pouvoir entreprendre des travaux de mise en conformité de la cellule, et l'installation d'un nouveau distributeur.



## ETAT-CIVIL

### NAISSANCES :

**Ninon CADENET**, née le 4 janvier 2016 à St-Affrique.

**Gabriel VIALA BOUAD**, né le 10 mars 2016 à Millau.

**Enzo ESPINASSE**, né le 2 mai 2016 à St-Affrique.

**Julia BERGOUNHE**, née le 12 mai 2016 à St-Affrique.

**Loris MALAVAL**, né le 19 mai 2016 à St-Affrique.

**Ile ATALLAH**, née le 14 juin 2016 à Millau.

### MARIAGES :

Le 26 mars 2016, **Gauvin PEIFFER** avec **Emilie BRUN**.

Le 11 juin 2016, **Florian BERNAT** avec **Caroline FAU**.

### DECES :

Le 5 mars 2016, **Yvette SERRES** veuve de Léon LABARTHE – 84 ans (née le 22 juin 1931) – Décédée à Millau

Le 9 mars 2016, **Guillaume BARASCUD** – 24 ans (né le 14 juillet 1991) – Décédé à St-Georges-de-Luzençon

Le 2 avril 2016, **Jean CROS** – 72 ans (né le 11 octobre 1943) – Décédé à St-Georges-de-Luzençon

Le 22 avril 2016, **Mathias du BOURG de LUZENCON** époux de Isabelle TOURY 76 ans (né le 17 décembre 1939) – Décédé à Millau

# LES DECHETERIES POUR LES PARTICULIERS



Certains déchets sont trop lourds, trop volumineux, ou encore trop toxiques pour être collectés par les services des communes. Pour éliminer ces **déchets qui ne peuvent pas être mis directement dans vos poubelles**, déposez-les dans votre déchèterie.

Vous limiterez des dépôts sauvages et contribuerez activement à la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la nature.

Les déchèteries reçoivent les **déchets encombrants, les déchets ménagers spéciaux ou toxiques** en vue d'un recyclage ou d'une élimination par des filières spécialisées : électroménager, gravats, ferrailles, huiles, batteries... ATTENTION en Aveyron, les déchète-

ries ne sont pas gérées par le SYDOM Aveyron mais par les collectivités de proximité comme les Communautés de communes.

Pour accéder aux déchèteries du territoire Millau Grands Causses, il vous suffit d'apposer un badge numéroté sur votre pare-brise, disponible sur place auprès du gardien ou en mairie (sur présentation de votre carte grise et d'un justificatif de domicile).

**Pour rappel les trois déchèteries de Millau Grands Causses sont réservées aux particuliers résidant sur le territoire de la Communauté de Communes.**

Voici pour vous, la liste des déchets acceptés dans les différentes déchèteries :

## La déchèterie de Saint-Georges de Luzeçon

**DECHETS ACCEPTÉS :** encombrants, déchets verts, verre, papier, cartons, huiles de moteur usagées, textiles, gravats, électroménagers ou D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), piles, tubes néons et lampes, batteries.

## La déchèterie de Millau

**DÉCHETS ACCEPTÉS :** Encombrants/Déchets verts/Gravats et matériaux de construction/Ferraille/Bois/ Cartons/Papiers/Verre/Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) : électroménager, informatique, écrans.../Pneus de véhicules légers/Piles et batteries/Huiles usagées (moteurs/alimentaires)/ DDS (Déchets Diffus Spécifiques) : solvants, acides, produits phytosanitaires, pots de peinture.../Divers : capsules café Nespresso, lampes, radiographies.../Mobilier en bon état : benne associative ou Emmaüs/Mobilier hors d'usage : benne éco-mobilier.

**DÉCHETS INTERDITS :** Sont interdits les déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement, par leur inflammabilité, leur toxicité, leur pouvoir corrosif ou leur caractère explosif ainsi que les déchets industriels et ordures ménagères.

**AUTRES BENNES OU COLONNES À VOTRE DISPOSITION :** En plus des bennes classiques, sont à disposition des usagers dans la déchèterie :

- Colonnes à textiles au profit de l'association Relais 48
- Benne du réemploi au profit des associations caritatives locales : Secours Populaire, APF, Croix Rouge Française, EVE-recyclerie de vélos. S'adresser impérativement au gardien au préalable. Objets en bon état correspondant aux besoins des associations. (Uniquement à Millau)
- Point de collecte des lampes : tubes néons, lampes « ECO » ; n'oubliez pas : les ampoules à filaments sont à jeter dans le sac noir.
- Point de collecte sécurisée des Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (DASRI) des particuliers en auto-traitement.

## ESPACE RÉEMPLOI, EN PARTENARIAT AVEC EMMAÛS :

Depuis le 1er février 2015, l'association Emmaüs est présente en fin de semaine sur la déchèterie de Millau. Ses agents clairement identifiés, viennent au-devant des usagers afin de récupérer les objets initialement destinés à être jetés.

**Alors n'hésitez pas à offrir une deuxième vie à vos jouets, meubles, objets de décoration, livres... ! Ceux-ci, seront redistribués localement, directement ou après réparation, par Emmaüs, le Secours Populaire, la Croix Rouge ou l'Association des Paralysés de France. Les cycles récupérés seront remis en état par l'association EVE qui gère la recyclerie de vélos.**

**Le reste de la semaine, la benne dédiée au réemploi est toujours disponible sur le site de la déchèterie. Il suffit de s'adresser au gardien pour plus de précisions.**

Rue Calixtine Bac - Millau - Tél. /Fax : 05 65 59 78 07 - Horaires : du lundi au vendredi de 14h à 19h / le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h / le dimanche de 9h à 12h / Fermée les jours fériés. Accès réservé aux particuliers

## La déchèterie d'Aguessac

**DECHETS ACCEPTÉS :** encombrants, déchets verts, verre, papier, cartons, huiles de moteur usagées, textiles, DEEE, ferrailles, gravats inertes, bois, tubes néons et lampes, batteries, déchets toxiques, pneus de véhicule léger des particuliers, cartouches d'encre, capsules Nespresso.

## LES PROFESSIONNELS n'ont pas accès aux déchèteries intercommunales.

Ils doivent déposer leurs déchets au CENTRE DE VALORISATION DES DECHETS de Millau Viaduc à St-Germain ou pour les déchets spéciaux passer par leurs propres filières professionnelles.

**RAPPEL :** Les gravats ne sont pas acceptés au centre de valorisation des déchets de Millau, mais d'autres solutions existent comme chez Sévigné TP ou Ineo Sud-Ouest. Les gravats doivent être inertes c'est-à-dire non pollués et ne contenir aucun plastique ni déchet vert.





## BARNUM

En 2015, la Mairie s'est portée acquéreur de chapiteaux. Ces chapiteaux sont mis à disposition uniquement des associations de St-Georges. Pour leur utilisation, s'inscrire un mois avant au secrétariat de la Mairie. Un chèque de caution de 500 € par barnum sera demandé à l'association.

L'installation et l'enlèvement du chapiteau seront effectués par les employés municipaux, aidés des bénévoles de l'association.



## AFR

L'année 2015/2016, s'est achevée avec un bilan dans son ensemble positif.

Un grand merci à Naomi Dumazert qui a assuré la présidence de l'association avec brio et à toutes celles qui étaient au CA durant cette année. Souhaitons réussite aux suivant(e)s.

Le fonctionnement du centre de loisirs, avec le soutien de la mairie, suit son cours. Un nouvel animateur a été recruté sur les périodes de vacances scolaires, Thibault. Cet été, les Zecs sont au complet et ont débuté les vacances avec un Mini-camp à St-Geniez-de-Bertrand. Les enfants ont fait le plein d'aventures et de détente !

Les familles ont pu assister à un Mini Gala de Danse le 27 Juin. Félicitations à tous les apprentis danseurs !

Le bureau de l'AFR remercie encore une fois tous les bénévoles qui ont permis l'organisation de la bourse aux jouets et du quine ainsi que tous ceux qui ont soutenu notre action en participant à ces différentes animations qui seront reconduites.

Pour la saison 2016/2017, l'AFR vous propose les Activités Danse, Gymnastique, Guitare (avec A. Castello qui a déjà enseigné sur St-Georges avec l'AFR).

Renseignements et inscriptions prévus les vendredi 09 (de 18 à 20h) et samedi 10 Sept 2016 (de 9h30 à 12h) à la salle du Val Serein, deux cours d'essais seront offerts pour chaque activité courant le mois de Septembre.

Une autre nouveauté 2016 :

En préparation une soirée Halloween avec « boum » pour les enfants.

Bonnes vacances à tous les St-Georgiens et rendez-vous dès la rentrée en pleine forme pour partager de bons moments.

*Le nouveau bureau*



## ECOLE DES AMANDIERS

### Une année dynamique à l'école des Amandiers

Les élèves de l'école privée ont passé une année riche en événements. En effet, en octobre ils ont dégusté les raisins des environs proches. Ensuite, une sortie au musée leur a fait découvrir l'art de la poterie et la beauté des faïences. Le projet " de la pêche en mer à l'assiette " a montré les différents parcours du poisson de mer, en passant par la criée jusqu'à la dégustation maison. A Noël, une célébration à l'église a rassemblé parents et enfants qui, en classe ouverte, ont travaillé ensemble des maternelles jusqu'au CM2 pour confectionner des petits gâteaux. Ils ont aussi fait de la peinture végétale et créé des visages en 3D avec des légumes de saison. Encore tous ensemble, ils ont semé des soucis et des tournesols tout autour de la cour de récréation. Ensuite, les grands ont accueilli des étudiants de Valrance sur le projet de

« connaître son environnement proche » et ont travaillé sur la vie autour de la rivière du Cernon. Au troisième trimestre, l'escalade et la piscine à Millau ont ravi les enfants. Un grand rassemblement à la Salvage a réuni en mai 800 élèves des écoles privées pour une randonnée découverte de la faune et la flore en cycle3, construction de cabanes en cycle2 et parcours avec peinture naturelle sur le thème du retour aux origines. Une matinée musique animée par Stéphane Carlucci a fait découvrir de nombreux instruments du monde aux enfants, initiés aux versions blues des comptines de notre enfance. Continuant l'occitan depuis 2011, les élèves participent au grand rassemblement occitan au Viala-du-Tarn.

La kermesse aura lieu le 25 juin suivie de son traditionnel vide-grenier le 26 juin.

De nombreuses activités sont visibles sur le site internet de l'école.

## ANCIENS D'ALGERIE

Comme chaque année s'est déroulée le samedi 19 mars devant le monument aux morts, la célébration du 54<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, en présence des enfants des écoles et d'environ 80 personnes, dont de nombreux anciens. Après la lecture du message du secrétaire d'Etat, une pensée a été adressée aux 24 camarades disparus depuis 1974 et par la présente nous ajoutons le décès subit le 2 avril de notre ami Jean CROS de Lavencas, le 23 avril de Mathias DU BOURG, ancien président et le 23 mai celui de Georges DURAND de Saint-Sever-du-Moustier.

Après le dépôt des gerbes au monument, notre ami Pierre NICOLI invita tous les participants à chanter avec lui la Marseillaise, puis à écouter le CD du chant de l'Ancien d'Afrique.



Une minute de silence a clos cette cérémonie suivie d'un vin d'honneur à la salle voûtée.

# LES ATELIERS ARTISTIQUES DE SAINT-GEORGES

## CHORALE

Sant Jordi, va commencer une saison 2016/2017, avec une nouvelle chef de Chœur : Emilie Boudeau, dont la notoriété n'est plus à faire. Ancienne élève de Michel Wolkowitski, chanteuse lyrique professionnelle, enseignante en musique, soliste dans différents ensembles, elle participe également à des festivals de renom, comme celui de Sylvanès. Emilie dirigera notre chorale et apportera un nouveau répertoire allant de l'époque Renaissance à la chanson française actuelle, sans oublier quelques pièces sacrées, puisque nous nous produisons le plus souvent dans les églises.

## HIP-HOP

Une très bonne saison qui s'est clôturée le 5 juin, par une représentation.

Nathanaël a su conquérir une quinzaine de juniors et d'ados réunis par une même passion.

Les ados ont animé la 1ère partie, lors de la présentation des travaux d'élèves, au Théâtre de la Doline, les 21, 22, 27 et 28 mai à Millau.

N'hésitez pas à les rejoindre dès la rentrée prochaine.

## ZUMBA

Merci à Christophe : tous les vendredis, de cette saison, nous avons passé d'excellents moments alliant danses, musiques, rires et partages autour de galettes et crêpes réalisées par les adhérentes.

R.V. est pris pour la saison prochaine.

## PILATES

Grâce à Christophe, de nombreuses St-Georgiennes et autres, ont acquis souplesse et ventre plat !

## GYMNASTIQUE ENERGETIQUE CHINOISE

Les cours animés par Nadine ont apporté aux participants équilibre et maîtrise du corps.

Tous ces cours seront reconduits de nouveau à la rentrée de septembre.

De plus l'Association proposera 3 nouveaux Ateliers :

## COURS DE GUITARE avec J.F. Pons

Ouverts aux débutants, initiés et confirmés, enfants à partir de 10 ans, et adultes.

**EVEIL MUSICAL** sur instruments - enfants à partir de 5/6 ans.

## COURS DE YOGA Animé par Christine Migeot.

Yoga de l'Energie qui vise à équilibrer et à harmoniser le corps, les émotions et le mental.

Dans la mesure du possible,

Nous vous proposerons également, MODERN'Jazz, DANSE CLASSIQUE et THEÂTRE, pour tout public.

Pour tous renseignements : [maguimichel@hotmail.fr](mailto:maguimichel@hotmail.fr)  
et 06 79 61 15 21

## ENTENTE SAINT-GEORGES / SAINT-ROME

### SAISON 2015-2016 UN GRAND MILLESIME

Les championnats seniors sont terminés, notre équipe première décroche le graal tant espéré : l'obtention de la deuxième place du championnat d'excellence, synonyme d'accession en promotion de ligue (niveau interdépartemental jamais atteint par l'ESGSR).

Notre équipe réserve a réussi à se maintenir en promotion de première division à la sixième place, classement honorable. Les résultats en coupe sont moins glorieux : aucune des deux équipes engagées sur les trois trophées proposés n'a atteint les demi-finales.

Nous devons retenir l'excellent travail fourni par nos cinq entraîneurs dont le chef de file est Grégory Commayras et remercier tous les dirigeants, bénévoles et supporters pour leur présence active.



### Entente U19-17-15 avec Aguessac et Creissels

Le groupe U19 a connu des difficultés. Malgré cela, il n'a rien lâché, félicitations aux entraîneurs Jérôme Banquet et Ludovic Jari ainsi qu'aux joueurs pour avoir réussi leur saison malgré le manque d'homogénéité. L'équipe méritait mieux que cette avant-dernière place au classement.

Les 17 ans ont peiné en phase de brassage, composés de joueurs issus de 3 clubs différents, la « mayonnaise » a tardé à prendre. Relégués en seconde division, ils ont progressé en se classant 5<sup>e</sup> sur 10. Là aussi la bonne entente du groupe et l'abnégation de l'entraîneur Laurent Caubel y sont pour quelque chose.

Les U15 ont également souffert en début de saison, ce groupe inexpérimenté sera plus aguerri la saison prochaine. Terminant 4<sup>e</sup> de la première phase en première division, le reste du championnat fût plus délicat puisqu'ils n'ont remporté qu'une seule victoire sur décision administrative. Il faut là aussi remercier les éducateurs Victor, Ruben et Yohan pour leur dévouement.

**Concernant les U13**, ils ont réalisé une très bonne saison sous la direction de Jean-Pierre Espitalier qui les a fait progresser. Accédant au Niveau 2 après leur 4<sup>e</sup> place de la première phase, la suite sera plus compliquée, car ils terminent 11<sup>e</sup> sur 16 en ayant concédé un grand nombre de matchs nuls, cela reste très satisfaisant.

**Pour les U9**, emmenés par Guillaume Martin, par manque d'assiduité le samedi, l'équipe n'a pu participer à certains plateaux. Avec un effectif de sept U9 et deux U7, il était difficile de réunir cinq joueurs à chaque plateau.



## ECHOS DES AVENS

### JAMS 2016 : Les 27 et 28 août au Stade des Rivières. TOURNOI DES FANFARES

Au-delà de la promotion de la satisfaction immédiate des besoins élémentaires, qui ravale l'homme au rang de la bête ("fanfaron le ventre plein, fanfaron plein d'entrain"), le thème de ces 25èmes JAMS insiste sur la dimension orale de l'Art Fanfaron, dont les zélotes, dans une profonde abnégation, n'hésitent pas à mettre leur santé en péril en ingurgitant, lors de leurs rencontres rituelles et festives, les alcools les plus felatés, les vins les plus charpentés, les viandes les plus pimentées.

Fanfaronner, c'est le plus souvent postillonner dans un tuyau ou sucer un bout de roseau - nos camarades gratteurs de cordes, chatouilleurs de boutons et frappeurs de peaux ne connaissent pas ce plaisir, mais ils ont la chance, eux, de pouvoir manger, boire et chanter tout en jouant, moyennant parfois des dispositifs adaptés qui confirment que l'imagination humaine n'a pas de limite.

Et c'est d'ailleurs en hommage à ces soutiers de la percussion, à ce côté obscur de la Force Fanfaronne que l'Echo des Avens propose cette année de s'allier à ses voisins et amis de la batoucada Samba Mio pour concourir aux Joutes en formation Batoukécho [si tout le monde est d'accord : à voir avec les groupes].

La Fanfare est un Art Culinaire (dé)libéré, où l'improvisation tient plus de place que la conformité à des recettes, et où les fausses notes pimentent les harmonies trop sucrées (tierce, quinte, septième dans le meilleurs des cas) de nos arrangements rudimentaires.

Beaucoup de fanfarons sont d'excellents cuisiniers ou des gastronomes raffinés (il n'y a qu'à voir avec quel soin est débattu le choix du restau où on pourra manger à 35 pour 10 euros par personne lors des rencontres de la Grande Fanfare à Perpignan), chez qui le naturel, le bio, le terroir et le locavore tiennent une grande place dans l'alimentation. Chaque

fanfare proposera aux tympanes et aux papilles du public des JAMS des spécialités et des arrangements de sa composition. Colportez-en la rumeur, et que ce Bouche-et-Oreille attire le plus de monde possible au bar de l'Echo des Avens, qui n'a que ce moyen pour réduire l'abyssal déficit financier qui chaque année plombe son budget après les JAMS - une manifestation musicale gratuite et entièrement bénévole, il faut le souligner, sans aucune subvention autre que l'aide matérielle précieuse apportée par la municipalité qui nous soutient.



## ACCA

De nouvelles dispositions ont été prises concernant le prix des cartes pour la future saison, notamment pour les gens qui ne participent ni au repas, ni au quine. Les réserves à perdreaux sont supprimées et une réserve

à faisans est instaurée sur le village de Luzençon (délimitation par les routes).

Le traditionnel repas aura lieu cette année le 31 juillet à la salle des fêtes et les réservations sont obligatoires.

## 8<sup>e</sup> FESTIVAL CHORAL INTERNATIONAL EN AVEYRON

**Du 6 juillet au 22 juillet 2016**

Les ENSEMBLES POLYPHONIQUES DU SUD organiseront pour la 8<sup>e</sup> fois en juillet 2016, le Festival Choral International en Aveyron avec un florilège de chœurs et de concerts qui vont enchanter à nouveau un public nombreux et enthousiaste. 21 concerts gratuits seront proposés dans tout le département.

**Programme des concerts dans notre site :**

<http://www.epsud.fr/>

Tél. : 06 86 79 22 26 / 04 94 78 63 84





## ECOLE PUBLIQUE DU CERNON

### L'Afrique s'invite à l'école du Cernon

Dans la continuité du projet conte de l'an dernier et du travail sur la citoyenneté, les élèves des trois cycles ont découvert l'Afrique.

L'association Teranga qui œuvre au Sénégal nous a apporté son aide, notamment, en nous trouvant -sur place, à Louga - des correspondants. Ce travail de correspondance a permis à nos élèves d'apprendre à se présenter, présenter leur village et leur environnement proche. Les informations reçues concernant la géographie, le mode de vie au Sénégal furent complétées par des recherches documentaires et par l'intervention d'un griot (percussions et danse africaine) ouvrant ainsi un volet « informatique » et « culturel » à notre projet.



### Comme une loutre dans l'eau !

Pour la première année, les GS de maternelle se sont joints aux plus grands pour débiter un cycle de 5 séances à la piscine. L'histoire du « fabuleux voyage Lola » fut le point de départ d'un travail pluridisciplinaire où les élèves se sont

identifiés aux personnages de cet album. A travers les jeux proposés ils ont vaincu leurs appréhensions, si appréhension il y avait !



### Rencontre sportive : école / collège

Afin de faire le lien entre l'école et le collège, les CM2 de La Cavalerie, Creissels et St-Georges se sont retrouvés à la Maladrerie avec deux classes de 6<sup>e</sup> du collège M. Ay-mard pour des activités sportives de pleine nature : dragon boat, nawack, et balle ovale.



### Sorties de fin d'année

Les élèves de maternelle et de cycle 2 se rendront au zoo de Lunaret, découvrir « en chair et en os » les animaux d'Afrique ; les élèves de cycle 3 se rendront en Camargue, visiter Aigues-Mortes et découvrir le milieu naturel environnant.

Bonnes vacances à tous !

Rentrée des classes le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016.

## COMITÉ D'ANIMATION

### UNE FETE ENCORE REUSSIE

Un grand succès cette année encore. De nouvelles activités destinées aux enfants, une course à pied a ravi les participants. La retraite aux flambeaux, l'apéritif moules brasucade, ou le concours de pétanque, ont contenté petits et grands. Les membres du comité sont satisfaits une fois de plus de ces deux week-ends en fête. Malgré la météo, les activités en extérieur et l'apéritif du samedi soir ont pu se dérouler comme prévu. Le traditionnel passage de la paume le dimanche où les jeunes font le tour du village et sont accueillis chez les habitants, permet au comité de financer en partie la fête et faire vivre le village.

La retraite aux flambeaux est un grand moment pour réunir le village. Parents et enfants défilent dans les rues, accompagnés par l'Echo des Avens, cela se termine par le feu d'artifice, offert à l'occasion de la fête, par la Municipalité. En ce qui concerne le comité des fêtes, toutes les personnes souhaitant participer à l'organisation des festivités sont les bienvenues.

Nous fixerons rapidement une date pour l'assemblée générale. Et très vite, nous vous la communiquerons.

Merci encore une fois à tous nos partenaires, et à toutes les personnes qui nous ont soutenus durant l'année.





## VERTICAUSSE

Dimanche 8 mai à St-Georges-de-Luzençon, le 42 km de la Verticausse a été remporté par Marie-Noëlle Bourgeois et Michel Rabat. Le public présent sur de nombreux points et les bénévoles, ont beaucoup encouragé les trailers, ajoutant parfois à leurs cris le son des cloches. Le tracé était très exigeant avec sans cesse des montées/descentes, relances et un terrain souvent instable.



Matthias MOUCHARD, 2<sup>e</sup> de l'épreuve aura pris le temps d'admirer le paysage : « Je garde de belles images des paysages traversés. Même si je reste un maximum concentré et attentif au terrain, j'ai levé les yeux de temps en temps et savouré l'environnement et les vues sur le viaduc de Millau. J'ai la chance de pratiquer le plus beau des sports ! »



## LES CLAPASSEJAÏRES

### L'entrée discrète de la grotte.

Le club de randonnées est toujours aussi actif. Une des balades du mois de mai nous a amenés sur le plateau de France à la recherche de la grotte des brigands. Malgré un temps pas très engageant nous avons pu faire le tour du plateau offrant ainsi de belles vues tel que le Viaduc,



la vallée du Tarn, Millau ouest, le Boundoulaou... Durant l'été une pause sera faite, la reprise des balades se fera le 8 septembre. Balades en prévision pour la rentrée : Puech d'Andan, Peyrelade, Sainte-Eulalie, Tournemire, ermitage St-Michel, Ayssènes...



## L'ADMR... UN AN APRÈS...

Voici un an que l'association locale ADMR de St-Georges-de-Luzençon fusionnait avec l'ADMR Causses et Vallée du Tarn, pour devenir, ensemble, l'association « Causses et Vallées ».

Forte de ses 43 salariés, 320 personnes âgées et/ou handicapées ont été accompagnées ainsi que 61 familles, auxquels il faut ajouter 54 bénéficiaires du portage de repas à domicile, représentant 38 594 heures et 207 621 kilomètres parcourus par tous les temps, soit au total 844 305 euros d'activité économique.

Véritables piliers du maintien à domicile, les intervenants, tous qualifiés à divers niveaux (aide à domicile, auxiliaire de vie sociale et familiale, assistante de soin en gérontologie etc.), participent à la cohérence du projet de vie de la personne.

Aussi, cette année, avons-nous abordé dans nos assemblées générales le thème de la coordination, élément essentiel de la construction et pérennisation du maintien à domicile.



## VAL SEREIN

Comme annoncé, 2015 s'est terminé par le repas de Noël le 10 décembre. Nous étions une soixantaine réunis à la salle de fêtes ambiance chaleureuse, papotages, et rires. Le menu concocté par le bureau a été apprécié, parmi nous, 2 personnes du Vill'âge bleu.

Puis, ce fut 2016 avec notre AG le 15 janvier. Le bureau a été modifié, merci à ceux qui nous ont quittés, bienvenue aux nouveaux. Ce jour-là, nous avons partagé la galette.

Une nouveauté, tous les quinze jours, le vendredi, le club organise un après-midi jeux et balade. Nous nous retrouvons chaque fois une bonne quinzaine.

Environ une fois par mois, un après-midi à thème : le 5 février La Chandeleur, 18 mars, loto, balade, goûter, le 27 mai



fête des mères. Une trentaine de personnes répondent présentes.

Autre essai, sorties spectacles : 8 mars à Rodez « L'Acadie un pays qui se raconte », 13 mars à Creissels en co-voiturage « Wanted Joe Dassin ».

Le 1<sup>er</sup> avril (ce n'était pas un poisson), 33 participants ont rejoint « Les Douzes » pour la Fête des Grands-Mères : bonne humeur, rires, bon repas, spectacle. Belle journée et bons souvenirs.



### Prochaine sortie

le 16 juin Collioure, celle-ci clôturera les activités du 1<sup>er</sup> semestre.

En juillet, le 7, nous nous retrouverons pour un pique-nique à La Barque. Le 28 nous rejoindrons Flagnac pour le spectacle « Hier un Village ».

Bonnes vacances à tous.

## PETANQUE SAINT-GEORGIENNE

De début juillet à fin août un petit concours est proposé tous les vendredis à 21h au terrain près du Cernon. Il réunit les passionnés de toute génération, qui trouvent là surtout le plaisir de jouer à la pétanque dans une ambiance familiale et décontractée.

Sous la houlette de son président Christophe BERTRAND, ce rendez-vous convivial perdure grâce au dévouement de quelques bénévoles et sans oublier la participation des joueurs. A noter la venue d'Anaïs MONTROZIER dans les

rangs du bureau comme secrétaire.

En 2015, la fréquentation fut honorable et nous souhaitons que d'autres St-Georgiens viennent nous rejoindre en 2016 pour passer un bon moment. Mais pour cela, il faut toujours plus de bénévoles, aussi nous faisons appel aux bonnes volontés pour que l'avenir de l'association soit préservé.

Cette année nous rendrons hommage à Domi, pétanqueur émérite et fidèle au club, en faisant un challenge.

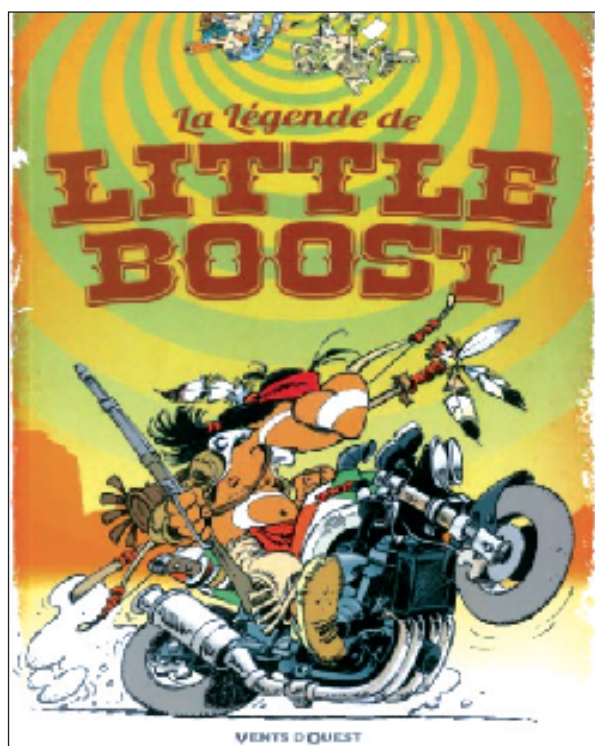
Début des rencontres le 1<sup>er</sup> juillet

## LUZ'ARTS

Pour Luz'Arts, l'année 2016 a démarré plus calmement, mais c'était pour mieux préparer les festivités estivales.

Quand trois associations se regroupent pour animer un événement, cela donne une belle soirée ! Carnaval a innové : changement de lieu pour la crémation des Majestés, car cette année sa majesté carnaval a procréé. Deux majestés sont apparues : une, réalisée par l'association Vill'Age des Aires et l'autre, par l'Echo des Avens avec une remise de prix au meilleur déguisement parmi les jeunes et les adultes. Un grand merci aux bénévoles de ces associations qui sont venus nous épauler. En préparation, mercredi 20 juillet à partir de 19 h, Luz'Arts s'associe à l'OT, à Millau Jazz Festival pour faire une nouvelle fois « Jazzer » la placette. Deux concerts pour 10 €. Vous pourrez déguster un repas antillais pour 10 € entre les deux prestations. Dès à présent réservez votre soirée, vous ne le regretterez pas.

Le jeudi 28 juillet n'oubliez pas de venir « quiner » à la salle des fêtes. Quant au festival de BD, il se déroulera les 10 et 11 septembre. Nous travaillons à la finalisation du programme. Pour lever le voile sur les 5 ans de cet événement, devinez qui sera président d'honneur ?





## LES HOCHES (OCHES)

### *Un mode de paiement du passé : l'Hoche*

Lors d'une exposition de vieilles photos retraçant la vie St-Georgienne nous rappelant un passé pas si lointain, notre attention a été attirée par une photo, il s'agissait des « HOCHES » dont se servaient nos anciens pour acheter leur pain quotidien.

Nous savons que cette façon de faire était encore usitée à St-Georges, par nos deux boulangers, jusque dans les années 60.

Toutefois nous avons pu noter :

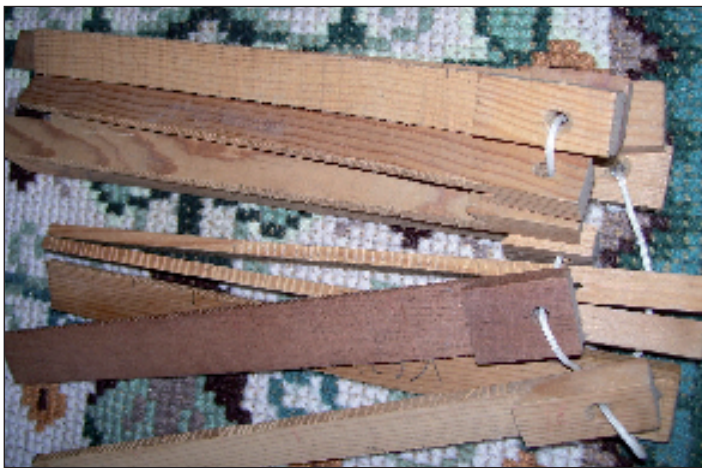
- Que la pratique des encoches pour payer entre autres le pain était générale au moins en Europe.

- Dans Mœurs et coutumes du Rouergue, tome 1, Jean DELMAS, Conservateur général honoraire du patrimoine signale que dans ses comptes personnels, (1806-1820) Antoine VIDAL de Saint-Jean du Bruel (AD12-19 J 30) emploie le mot abonnement pour quatre types de prestations : celles du boulanger, du maréchal-ferrant, du couvreur et du perruquier, avec un type d'accord l'hoche. Dans ce cas, le fournisseur fait crédit à son client, chaque achat étant inscrit par une entaille sur deux baguettes, l'une pour le fournisseur l'autre pour le client.

En outre le dictionnaire du « Trésor de la Langue Française Informatisé » retrace l'histoire du terme **jusqu'au douzième siècle**, ce qui en fait à nos yeux un élément qui appartient à notre patrimoine commun.

- Le dictionnaire languedocien-français d'ALIBERT nous donne cette définition, au mot patois connu : OUSCO « Cran, hoche, coche, petite entaille, taille, petit bâton sur lequel on taille des hoches pour marquer la quantité de viande ou de pain, etc. que l'on prend chez le boucher ou le boulanger (préna lou pa o l'ouesco) ».

Le dictionnaire illustré de CANTALAUUSA, nous donne le mot « osca » enthalha menuda.



« Les hoches d'une tournée de notre ancien Boulanger » (J.G.)



Ex : L'hoche du boulanger et le double du client (M.A.)

Nous savons que les mentions d'archives sont rares, mais il serait intéressant d'avoir des témoignages nous informant de son usage dans d'autres communautés aveyronnaises.

**Donc si vous en savez plus, n'hésitez pas à nous informer pour compléter cette pratique ancestrale.**

### **Ce que nous savons :**

Que les agriculteurs pouvaient payer en fournissant de la farine, il y avait autrefois deux grands moulins à St-Georges, le meunier fournissait la farine au boulanger, en fonction du blé qu'avait livré l'agriculteur à la moisson, et le tout était régularisé avec l'hoche ...

Ex : pour 100 kg de farine, il percevait 100 kg de pain marqué sur les Hoches, et devait payer les frais de cuisson.

La marge du boulanger était représentée par les 40 à 45 % d'eau utilisée.

Nous avons appris que c'était connu à la Cavalerie, Flavin et Vezins, ainsi qu'à Cestas en Gironde, à Florac en Lozère et dans la région de Villeneuve-sur-Lot dans les années 50.

Maurice MIQUEL



A noter que la distribution du pain se faisait aussi tous les jours dans les rues du village au moyen d'un chariot (caretou) ce qui évitait les clients de se rendre à la boulangerie. En principe les Hoches étaient pendues au bras du chariot.

Ici on voit Hélène Miquel prendre son pain à Jeanne Crébassa la boulangère, et Numa TREILLES venant chercher le sien.

PS : Nous tenons à remercier Josiane Galtier, notre ancienne boulangère, qui a eu le mérite de conserver un paquet d'hoches de ses tournées journalières et Myriam Arnal, ancien menuisier, qui a bien voulu nous en faire un exemplaire, en souvenir de ce temps pas si lointain.

Nous remercions aussi Hélène Estéban, de Carcassonne, qui nous a fait parvenir la photo de sa grand-mère Jeanne, en tournée journalière.

## VILLAGE BLEU

Depuis le mois de janvier une nouvelle association est née : « le Vill'âge des Aires » ouverte à tous (pour une adhésion annuelle de 10 €) ; qui a pour but d'organiser des activités culturelles et créatives dans la salle d'animations du Vill'âge bleu et de créer un lien générationnel et intergénérationnel au sein de la population de Saint-Georges.

Dans les mois à venir nous avons prévu d'organiser :

- Le repas du quartier avec le lot des Aires en septembre
- La grillée de châtaignes
- Un vide-grenier
- Une sortie sur le lac de Pareloup, etc.

Venez nombreux. Merci. A bientôt.

## RELAIS PAROISSIAL

### Et si j'inscrivais mon enfant au caté ?

Autrefois, le catéchisme (ou enseignement religieux) était un passage obligé dans l'éducation. Intégré dans le rythme scolaire en 1882, il se résumait souvent jusque dans la première moitié du 20ème siècle, à un enseignement à apprendre par cœur.

**Aujourd'hui on insiste sur le nécessaire temps de maturation pour devenir chrétien.** Le caté ne conditionne pas à croire, il donne les éléments pour découvrir Jésus-Christ et les valeurs qu'il prône à travers l'Evangile, et pour s'attacher à lui. **C'est un temps d'initiation qui ouvre un chemin.**

La catéchèse s'adresse à tous puisqu'on peut devenir chrétien à tous les âges de la vie, mais le catéchisme (on dit plu-



tôt caté aujourd'hui) s'adresse en particulier aux enfants baptisés ou non. Inscrire son enfant au caté c'est lui permettre, de réfléchir aux questions qu'il se pose sur lui-même, sur le monde et sur Dieu.

A St-Georges, les enfants qui ont entre 7 et 12 ans (Ce1, Ce2, Cm1, Cm2) se retrouvent en équipe autour d'adultes bénévoles pour les rencontres caté, le samedi matin dans les salles paroissiales. Parmi eux quelques-uns préparent leur Baptême, d'autres leur 1ère Communion. Il arrive souvent que des parents, même s'ils sont éloignés de l'Eglise, souhaitent que leurs enfants aillent au caté pour y acquérir certaines valeurs et connaissances.

Pour tout renseignement, s'adresser à Nicole, T. 0565625433 ou 0678915704 HR ou Mado, T. 0565624081.

**Travaux aux salles paroissiales :** Deux salles du rez-de-chaussée vont être rénovées et mises aux normes au cours de cet été afin de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les équipes du caté et les réunions des différents mouvements et services, dès la rentrée.

## TERANGA

### « POUR AIDER A VIVRE ET A SOIGNER AU SENEGAL »

**Trois événements pour notre association ont marqué ces derniers mois :**

- Dans un précédent bulletin, nous avons annoncé une soirée Sénégalaise co-organisée par Téranga et le comité de jumelage Millau-Louga. 180 convives y étaient présents. Nous avons dégusté non seulement le repas (Poulet yassa) préparé par M. Gérard Terral, mais aussi dansé au rythme Trad-Afro du groupe Vira Solehl, du groupe de percussions Africaines "Gecko", et au son de la Kora de Laye. Une belle soirée solidaire.

- La dernière mission au Sénégal conduite par Solange a été difficile à mener. Il s'agissait entre autre de récupérer à Dakar les 5 m<sup>3</sup> de matériel médical et scolaire convoyé par la Marine Nationale, et d'en faire la distribution aux différentes institutions partenaires du Nord Sénégal. Ce programme a pu finalement aboutir malgré les difficultés rencontrées à la

douane sénégalaise. C'est dire que cela ne se passe pas toujours comme on le voudrait, et que les équipes doivent aussi se préparer à gérer l'imprévu. Nous ne partons pas en vacances !

- Revenons à St-Georges où dans le cadre d'un projet pédagogique, l'équipe enseignante de l'école du Cernon a exprimé ses souhaits de découvrir l'Afrique et de mettre en place un échange scolaire avec des enfants de 3 à 11 ans scolarisés à Louga au Sénégal. Ainsi, Solange et Eliane de Téranga sont intervenues dans les classes pour présenter le Sénégal avec différents supports (photos, artisanat, tissus, dégustations de Bissap...), ce qui a éveillé la curiosité des enfants. De même, Ismaïla est intervenu pour présenter et faire partager aux enfants la musique et la danse traditionnelle africaine. Enfin, un échange a été amorcé avec l'école maternelle Santhiaba et l'école Keur Sérigne, toutes deux à Louga. Merci donc aux enseignants de l'école, Valérie, Véronique et tous les autres, à Solange, Eliane et Ismaïla de l'association et à Esther qui a

encouragé ce projet... Enfants du Monde, donnez-vous la main.

Contact :  
daniel.michelutti  
@laposte.net  
0672445448





## L'A.P.E DE L'ÉCOLE DU CERNON

Après le Marché de Noël et le quine, organisés par l'APE, la kermesse de l'école a eu lieu le 18 juin dernier. Malgré quelques péripéties à cause du temps qui fut très variable, tout le monde a pu passer un agréable moment. Le spectacle des enfants était basé, pour la première partie, de chants, de textes et de poésies. Pour la deuxième partie, les enfants nous ont transportés en Afrique !!! De la Petite Section au

CM2, tous les enfants ont montré leurs talents de danseurs, chanteurs ou musiciens.

Après le spectacle, les enfants ont pu s'amuser dans la cour de l'école, grâce à des jeux installés pour l'occasion: "course de garçon de café", "la course de citron", "le chamboul'tout"... et cette année, une nouveauté qui a ravi beaucoup d'enfants: la pêche à la truite.

Et enfin, cette journée s'est terminée par

un apéritif convivial et une paëlla accompagnée d'un morceau de gâteau à la broche, que tout le monde a apprécié.

Les membres du bureau tiennent à remercier les familles, les enseignants, la municipalité, les commerçants/artisans ainsi que les habitants du village qui participent à ces manifestations, pour leur soutien et leur aide.

Nous vous souhaitons un bon été, et on vous dit à la rentrée !!!



## QUAND UNE ENTREPRISE COURT POUR UNE CAUSE HUMANITAIRE



Le projet est né il y a 2 ans, après le succès du Groupe ACTIA Telecom constitué pour l'édition 2014 de la course du Viaduc. Maxime, salarié ACTIA Telecom depuis 14 ans, atteint d'une glycogénose, était déjà de la partie et avait réalisé une course noble malgré sa maladie. Tous conscients de cela, on s'est dit immédiatement qu'on devait renouveler ce projet en 2016 pour une bonne cause et pas pour un temps, un chrono ou une performance.

**L'idée était née...** Très rapidement Natacha, aussi salariée ACTIA Telecom depuis 11 ans, atteinte de la Sclérose en Plaques, nous a fait part de sa volonté de participer à la course via une joëlette. A partir de là, les choses étaient évidentes. Nous allions courir le dimanche 22 mai aux couleurs de la Fondation ARSEP et de l'AFG, avec un seul mot d'ordre : des jambes et du cœur !

Nous étions 118 à prendre le départ de cette fabuleuse course que nous avons voulue solidaire pour Maxime et Natacha. Ils étaient également très nombreux sur les abords du parcours pour encourager la « Team ACTIA ».

Porté par les encouragements des spectateurs sensibilisés à leur cause, l'ensemble du groupe a bouclé la course avec des résultats plus que satisfaisants. A l'image de Vincent BOUISSOU qui termine en 1h37 et décroche ainsi la 100<sup>e</sup> place, seulement 19 min après le vainqueur. Mais c'est surtout Natacha et sa « Team Joëlette » qui se sont distingués. Ils terminent la course en 2h38 et offrent ainsi à Natacha, la possibilité de faire cette belle course entre terre et ciel ! C'est des étoiles plein les yeux et la



sensation d'être sur un nuage, qu'elle passe la ligne d'arrivée bien décidée à recommencer dans 2 ans ! Quant à Maxime, il termine en 2h48 et améliore ainsi son temps d'une douzaine de minutes par rapport à la course de 2014. Une belle revanche sur cette maladie orpheline et peu connue qui l'a souvent laissé dans le doute.

Aujourd'hui le Comité d'Entreprise ACTIA Télécom, organisateur de ce challenge, rappelle que ce projet ne fut réalisable que

grâce à de nombreux soutiens : la Fondation d'Aide à la Recherche sur la Sclérose En Plaques (ARSEP), l'Association Francophone des Glycogénoses (AFG), l'Organisation Course Eiffage du Viaduc de Millau, Handisport, l'ALPINA et ACTIA Telecom.

Si comme eux vous souhaitez soutenir l'ARSEP, rendez-vous sur [www.arsep.org](http://www.arsep.org) Et pour soutenir l'AFG, rendez-vous sur [www.afg.org](http://www.afg.org)





# INAUGURATION VILL'AGE BLEU

Sans doute notre commune n'avait jamais vu autant de gendarmes et de policiers dans nos rues, que ce vendredi 3 juin. Le soleil étant enfin revenu après plusieurs jours de pluie, beaucoup de personnalités élues et d'invités, parmi lesquels les artisans et les habitants du vill'âge bleu ont répondu présents à l'inauguration très officielle de cette réalisation.

Invitation lancée par le président de l'UMM, Monsieur Haon, à laquelle Madame Pascale Boistard Secrétaire d'État auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, a répondu favorablement. C'est ainsi qu'à 16 h précises, la Secrétaire d'Etat, accompagnée par Monsieur le Maire Gérard Prêtre et Monsieur Haon Président de l'UMM a coupé le traditionnel ruban tricolore.



Préfet, Sous-Préfet, Elus de la région et du département et de nombreux invités ont visité le vill'âge et ont pu découvrir un appartement.

A la suite de quoi, tous les conviés se sont retrouvés dans la salle d'animation pour écouter les différents discours.

Le maire fut le premier à prendre la parole, saluant le venue dans notre village de Madame la Ministre. Il s'est félicité de ce partenariat que la commune a réalisé avec l'UMM, partenariat débuté dès la conception de ce projet et qui se poursuit encore ; projet qui a aussi permis l'implantation de nouveaux habitants retraités, au sein du village favorisant une mixité intergénérationnelle. « *La retraite n'est pas un isolement mais une autre vie active. Cette résidence est un projet adapté à notre monde rural* » a-t-il indiqué en précisant que déjà l'implication des résidents à la vie de la commune est réelle, puisque les habitants participent à certaines activités du village.

Ce partenariat sera aussi mis en exergue par Monsieur Haon. 9 mois de gestation, 27 mois entre la pose de la première pierre et l'inauguration. La démonstration est faite que « *lorsqu'une collectivité locale et une entreprise à but non lucratif comme l'UMM travaillent ensemble, les*

*dossiers avancent bien plus vite et leurs résultats sont bénéfiques pour tous* ».

Monsieur Haon, rappelait à Madame Boistard la loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement dont le premier objectif est de faire du domicile un atout de prévention. L'implantation de ces habitations correspond pleinement à cette définition. Le vill'âge bleu est « *un habitat individuel pour préserver l'autonomie, conserver ses habitudes, ses repères, sans pour autant être isolé. C'est un outil d'accompagnement des personnes dans le cadre d'un parcours gérontologique, en aucun cas ce village ne peut et ne doit être assimilé à une maison de retraite ou à un centre de type médicosocial* ». De telles résidences seront de plus en plus indispensables répondant à un réel besoin puisqu'il est prévu que dans le département de l'Aveyron en 2042 un tiers de la population aveyronnaise aura plus de 60 ans.

Après le discours du Sénateur, souhaitant que suite à la revalorisation de l'APA « *des solutions pérennes soient mises en place afin que la solidarité nationale puisse s'exprimer de manière juste sur la durée* », Pascale Boistard a félicité les responsables de l'UMM pour cette réalisation. Réalisation qui selon elle, est une réponse pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Elle profite de son intervention pour rappeler l'action du gouvernement pour l'accompagnement des personnes âgées dans le cadre de la loi d'adaptation au vieillissement qui vient d'être adoptée.

A la fin de son intervention un cadeau offert en commun par Monsieur Haon et Monsieur le Maire lui a été remis. Et le président de l'UMM ne désirant utiliser que des produits « pur Sud-Aveyron », ne pouvait trouver mieux qu'un sac Bleu de Chauffé fabriqué à St-Georges de-Luzençon.

Après que les convives se soient retrouvés autour du buffet, les habitants de cette résidence ont pu retrouver calme et sérénité dans ces 33 pavillons individuels.

Petit rappel, ce village est composé de 31 pavillons type T3, destinés à des retraités sous conditions de ressources et de 2 T4 comprenant 4 appartements, accessibles à des retraités sans condition de ressources.

Quelques logements sont encore disponibles.



# QUELQUES BREVES DU VILLAGE

## AIDES TNT

Quelques téléspectateurs ont pu et peuvent encore connaître des difficultés de réception de la TNT depuis le 5 avril 2016. L'Etat a mis en place une aide à la réception destinée à ces personnes qui doivent adapter leur antenne râteau ou passer à un mode de réception alternatif (satellite, ADSL, fibre optique ou câble) pour rétablir la réception des chaînes de télévision qu'ils auraient perdues. Cette aide est accordée sans conditions de ressources. Pour tous renseignements, cliquez sur le site [www.recevoirlant.fr](http://www.recevoirlant.fr), à la rubrique « Les aides de l'Etat » ou téléphoner au 09.70.818.818.

## PROGRAMME D'INTERET GENERAL « HABITER MIEUX » : des crédits encore disponibles !

Dans le cadre de ce programme, vous pouvez ouvrir droit à des aides en tant que Propriétaires Occupants ou Propriétaires Bailleurs sous certaines conditions.

Les thématiques phares de ce programme portent sur les travaux d'économie d'énergie, sur l'adaptation des logements au handicap et au vieillissement, et pour la remise en état de bâtis dégradés...

Pour vous assister dans le montage des dossiers, la Communauté de Communes assure tous les 15 jours des permanences d'information dans ses locaux le mercredi sur rendez-vous de 13h30 à 15h30.

Contact : Service Habitat tél. : 05 65 61 40 20 - Email : [m.romero@cc-millaugrandscausses.fr](mailto:m.romero@cc-millaugrandscausses.fr).

## BORNES DE RECHARGE POUR VOITURE ELECTRIQUE



Le SIEDA a décidé de contribuer à l'évolution des modes de déplacement, en encourageant le déploiement des infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique. Porteur du projet depuis février 2014, il s'est engagé pour la mobilité électrique en créant un réseau charge sur le domaine public aveyronnais.

Leur déploiement, ainsi que celui des bornes de recharges associées, répond à plusieurs enjeux dont la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Les collectivités territoriales ont un rôle important à jouer dans le déploiement de l'infrastructure de recharge puisque la loi Grenelle 2 a confié

aux communes et à leurs groupements (comme le SIEDA) la charge de développer les infrastructures de charges accessibles au public.

Sous l'impulsion du SIEDA (syndicat intercommunal électrique de l'Aveyron), la commune a adhéré au projet d'installation de bornes de recharges pour voiture électrique. Deux places seront dédiées au début du chemin des Rivières. Aujourd'hui, 11 départements, 9 syndicats, les métropoles de Montpellier et Toulouse de notre région ont pris la même option, offrant ainsi aux détenteurs de voitures électriques de pouvoir trouver dans notre territoire la possibilité de recharger leurs véhicules (charge accélérée).

Après le système de « Rezo Pouce »

(l'auto stop organisé), voilà un autre moyen de rouler pour toujours améliorer la qualité de notre environnement. Il ne manque plus qu'une aire de covoiturage, alors la commune offrira un maximum de possibilités de transport pour que chacun y trouve son compte (train, bus, voiture, « Rezo Pouce », voiture électrique).



## PROPRETE DU VILLAGE

Vous trouverez sur le chemin de l'école du Cernon, le nouveau distributeur de sacs pour les besoins de vos « toutous ». De nouveaux conteneurs seront prochainement installés route de Mayres.

## QUIZZ GAGNANT

À l'initiative de la commission environnement, tourisme, patrimoine du Conseil Municipal, il a été organisé une opération de sensibilisation au tri des déchets conjointement à la dernière distribution annuelle des sacs poubelles.

En fait cela consistait à participer à un quizz pour gagner un composteur. Les St-Georgiens présents se sont prêtés au jeu des questions relatives au tri des différents déchets et de leurs traitements. Une douzaine de questions étaient proposées tel que « combien de fois se recycle une bouteille en verre ? » ou « en 80 ans la population française a multiplié sa production de déchets par 2,3 ou 6 ? ». Parmi les 500 familles environ qui se sont déplacées à la salle voûtée, 241 ont aimablement rempli le questionnaire, ce qui prouve l'intérêt des St-Georgiens au tri de nos ordures et de façon plus générale à la protection de notre environnement.

Les 10 gagnants ont reçu les composteurs lors d'une amicale réception devant les ateliers municipaux.

**LES GAGNANTS :** Lopez Emilie, Rivière Michèle, Cadaux Lilou et Tomy, Saussol Yannick, Boulouis Maryline, Denoyel Agnès, Carnac Françoise, Galibert Janine, Cussac Laurence, Dumez Françoise, Valentin Roland.



## CAMION BURGER

Un nouveau moyen de mettre « les pieds sous la table » un dimanche soir, à partir de 19h au parking de Mayres.



# BLOC NOTES

## MAIRIE :

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :  
- Le lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.  
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.  
Tél. : 05 65 58 41 00  
Fax : 05 65 58 41 01  
mairie-st-georges@wanadoo.fr  
Site internet : [www.saint-georges-de-luzencon.fr](http://www.saint-georges-de-luzencon.fr)

## BUREAU DE POSTE :

- Du mardi au vendredi de 9h à 12h  
- Fermé le samedi matin  
Tél. : 05 65 62 35 60 ou 36 31

Nouveaux  
horaires  
en octobre

## PROFESSIONNELS DE SANTE :

### • Maison pluridisciplinaire de santé

3, avenue Bernard Pottier :

#### - Médecins Généralistes :

Docteur Claire LEBON  
Docteur Sébastien COMBES  
Docteur Amélie BEZIER  
Tél. : 05 65 62 36 32

#### - Cabinet d'infirmières :

Tél. : 05 65 62 43 13

#### - Cabinet de Kinésithérapie :

GALTIER-ALAZARD  
Tél. : 05 65 62 35 34

#### - Chirugiens-Dentistes :

Docteur Jacques DEDIEU  
Docteur Nicolas DEDIEU  
Docteur Fanny DEDIEU  
Tél. : 05 65 62 32 71

#### - Psychologue clinicienne :

Caroline SAVETIER  
Tél. : 06 95 14 93 82

#### - Diététicienne :

Maria-Elena  
LADOUX MARTINEZ  
Tél. : 06 45 02 81 40

### • Pharmacie :

1 rue du Moulin de Taly  
Chantal et Marcel DUVAL  
Tél. : 05 65 62 35 04

## BAR - RESTAURANT :

• Le Soleil du Parc – Chez Alex  
1 avenue du Pré de Vabres  
Tél. : 05 65 62 05 51  
• St-Georges Pizza :  
1-3 rue Fontaine Vieille  
Tél. : 05 65 61 63 87

## COMMERCES AMBULANTS :

• SOLIDEYS OPTIQUE  
Tél. : 06 80 84 17 78

## RESTAURANTS AMBULANTS :

• Ô MILL PATES  
Tous les vendredis soirs  
Parking à l'angle - av. du Pré de Vabres - route de Mayres  
Tél. : 06 52 91 95 35  
• BURGER  
Tous les dimanche soirs  
Parking à l'angle - av du Pré de Vabres - route de Mayres  
Tél. : 06 32 66 42 60

## COMMERCES :

• Salon de coiffure : ERIKA  
5 avenue du Pré de Vabres  
Tél. : 05 65 62 41 75  
• Tabac – Presse du Cernon : HIL Muriel  
1 rue du Moulin de Taly  
Tél. : 09 64 02 05 02  
• Vival Boucherie – Charcuterie Epicerie : TERRAL Gérard  
1 rue du Moulin de Taly  
Tél. : 05 65 62 35 59  
• Boulangerie-Pâtisserie « Fournil des 3 Moulins » :  
3 rue du Moulin de Taly  
Tél. : 07 81 54 78 19  
• Boulangerie-Pâtisserie « L'Espigal » :  
3 rue du Moulin de Taly  
Tél. : 05 65 72 37 59

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE :

- le lundi et le mercredi de 14h à 17h  
- le samedi de 8h à 12h

## RECENSEMENT MILITAIRE :

Dès leur seizième anniversaire, les jeunes gens et jeunes filles doivent se présenter en mairie munis du livret de famille de leurs parents pour le recensement.

## HORAIRES D'OFFICE RELIGIEUX :

• St-Georges de Luzençon : le 4<sup>e</sup> dimanche de chaque mois à 10h30.  
• Creissels : le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois à 18h l'hiver et 1 h30 l'été.

## SERVICE A LA PERSONNE

Sur la commune : ADMR St-Georges 05 65 61 07 29

## GARDES D'ENFANTS :

• Assistantes Maternelles Agréées :  
[www.saint-georges-de-luzencon.fr](http://www.saint-georges-de-luzencon.fr), rubrique VIE QUOTIDIENNE - Enfance – Petite Enfance.  
• Centre de Loisirs les « Z'écureuils »  
Parc de la Mairie  
Tél. : 06 84 07 52 27 ou 05 65 58 41 03  
• Assistante sociale :  
Permanence tous les 1<sup>er</sup> jeudi du mois, le matin, à la Mairie sur R.D.V. uniquement.  
N° à contacter : 05 65 60 95 55.